



# PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 22 avril 2021

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

#### AVIS AUX CANDIDATS

##### Élections départementales

Les **dépôts des déclarations de candidatures aux élections départementales** auront lieu à la Préfecture de l'Aube, salle Bernard Laurent, à Troyes :

**Pour le 1er tour de scrutin :**

**du lundi 26 avril 2021 au mardi 4 mai 2021 de 8h30 à 17h30**

**le mercredi 5 mai 2021 de 8h30 à 16h00**

**Pour le second tour de scrutin :**

**le lundi 21 juin 2021 de 08h30 à 18h00**

La déclaration de candidatures est déposée par un membre du binôme de candidats, un remplaçant ou par un mandataire porteur d'un mandat établi par les deux membres du binôme à cet effet.

Les candidats ou leur mandataire prendront obligatoirement rendez-vous par téléphone, auprès du bureau des élections et des missions de proximité, au 03 25 42 37 73 ou au 03 25 42 37 11.

De même, afin de respecter les mesures de protection sanitaire, le nombre de personnes déposant la candidature sera impérativement limité à une seule, munie d'un masque de protection et d'un stylo.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture de l'Aube : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr) (rubriques /Politiques-publiques/Elections-Citoyennete-Droits-et-devoirs/Les-elections).

Pour déposer leur déclaration de candidature en préfecture, les candidats ou leur mandataire peuvent remplir une attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case n°4 : "*Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance*".

Les **documents électoraux** des candidats (circulaires et bulletins de vote) devront être déposés auprès de la société TESSI MD, 400 rue des Merisiers, ZAC Arboria, à Pannes (45700) au plus tard :

**Pour le premier tour de scrutin, le vendredi 7 mai 2021 à 18h00**

**Pour le second tour de scrutin, le mardi 22 juin 2021 à 18h00**

## **Élections régionales**

Les **dépôts des déclarations de candidatures aux élections régionales** auront lieu à la préfecture du Bas-Rhin, préfecture chef-lieu de région, à Strasbourg.

**Pour le premier tour de scrutin : du 10 au 17 mai 2021**

**Pour le second tour de scrutin : du 21 au 22 juin 2021**

Les **documents électoraux** des candidats (circulaires et bulletins de vote) devront être déposés auprès de la société TESSI MD, 400 rue des Merisiers, ZAC Arboria, à Pannes (45700) au plus tard :


**Pour le premier tour de scrutin, le jeudi 20 mai 2021 à 18h00**

**Pour le second tour de scrutin, le mardi 22 juin 2021 à 18h00**

## **Contact presse**

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN  
Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube  
Tél : 03 25 42 35 00  
2, rue Pierre LABONDE  
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex  
[www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

 @Prefetaube

 @Prefet10